

Le Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB)

Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB)

T 0032 2 474 51 50

F 0032 2 479 46 56

E info@olympic.be

W www.teambelgium.be



Récompenser et encourager les performances humaines, telle est la philosophie du Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB). Une philosophie partagée en tous points par le Fonds.

Le COIB est le partenaire par excellence du sport olympique de haut niveau en Belgique. À ce titre, il envoie des délégations à différentes compétitions multidisciplinaires de niveau international. Chaque fois, il met tout en oeuvre afin que les athlètes sélectionnés puissent obtenir les meilleurs résultats possible et décrocher des médailles lors de ces compétitions internationales. « De cette manière, le sport renforce l'image de notre pays et la fierté de nos concitoyens, tout en encourageant la pratique sportive », confirme Pierre-Olivier Beckers, président du COIB.

Récompenser les performances

Depuis les Jeux Olympiques de Pékin, en 2008, le Fonds InBev-Baillet Latour octroie une prime aux athlètes ayant terminé dans le top 8 de leur discipline. Ainsi, après les Jeux Olympiques de Londres, 43 athlètes se sont partagé la somme globale de 159.000 euros.

Encourager les sports d'équipe

Depuis 2014, le Fonds a également décidé de soutenir des projets favorisant les sports d'équipe, en apportant son soutien au développement et à la coordination d'équipes nationales au sein de diverses disciplines. En outre, le COIB promeut également les valeurs olympiques que sont la fraternité, l'universalité, la tolérance et le respect. Ces fondements constituent précisément la base de la collaboration engagée depuis plusieurs années entre le COIB et le Fonds.